Règlements de tournois

Centre Arthur-J.-LeBlanc et l'UNIplex



Bonjour et bienvenue au Centre Arthur-J.-LeBlanc et à l'UNIplex de la Ville de Dieppe! Nous sommes heureux de vous accueillir pour votre tournoi et nous tenons à vous remercier d'avoir choisi nos installations.

Stationnement

- Nous vous invitons à vous stationner dans les zones désignées pour éviter tout désagrément. Les véhicules stationnés dans les zones interdites se verront remorqués aux frais du propriétaire.
- Un deuxième stationnement est accessible depuis la rue Notre-Dame et est relié directement à l'UNIplex par un sentier asphalté.
- Le stationnement du CCNB-Dieppe est disponible les vendredis à partir de 17 h, ainsi que les samedis et dimanches toute la journée.

Services disponibles

- Les machines à aiguiser les patins ne sont pas autorisées dans nos installations, cependant, nous offrons ce service à l'UNIplex. Pour connaitre les horaires d'ouverture, nous vous invitons à consulter notre site web.

Animaux de compagnie

- Nous adorons les animaux, mais pour des raisons de sécurité et de confort de tous nos visiteurs, aucun chien n'est autorisé dans nos établissements, à l'exception des chiens de service.

Ambiance conviviale

- Les klaxons pneumatiques ne sont pas permis.
- Pour les réchauffements à l'extérieur, veuillez vous assurer que le volume de la musique soit raisonnable.
- À noter que le réchauffement des athlètes n'est pas permis sur la piste de marche de l'UNIplex. Les équipes peuvent se réchauffer au 2e étage autour de la surface UNI.

Restauration

- Les repas commandés en groupe et consommés à l'UNIplex doivent être fournis par notre service de traiteur Bistro Gaston. Le Bistro Gaston vous offre une multitude de mets délicieux et pratiques.

Sécurité et propreté

- Pour des raisons de sécurité, nous rappelons que le port du casque protecteur est obligatoire pour les enfants de 12 ans et moins.
- L'utilisation de bâtons, rondelles et anneaux est seulement permise sur les surfaces de glace.
- Les enfants de 14 ans et moins doivent être accompagnés en tout temps d'un adulte de 15 ans ou plus sur la piste de marche.





Dieppe





Vestiaires

- Des vestiaires seront attribués aux équipes. Veuillez consulter les écrans aux arénas pour savoir quelle équipe se trouve dans quel vestiaire.
- Les vestiaires sont mis à votre disposition 60 minutes avant le début de votre location.
- Les vestiaires doivent être libérés au plus tard 30 minutes après la fin de votre location.
- Les vestiaires sont pour les joueurs seulement.
- Afin d'organiser des rencontres d'équipes, veuillez prévoir la réservation d'une salle de réunion. La politique de tarification s'applique.
- Nous vous remercions de laisser les vestiaires propres et de les libérer dans les délais prévus.
- Il est possible d'obtenir l'exclusivité des vestiaires sous certaines conditions :
 - Un groupe peut avoir l'exclusivité de quatre (4) vestiaires s'il est le seul occupant de la surface de glace pendant toute la durée de l'événement. Le groupe devra réserver et payer une heure de glace supplémentaire afin de permettre aux membres du personnel de nettoyer les vestiaires. Aucun vestiaire n'est accordé pour l'équipe des entraineurs. Le groupe pourra laisser ses équipements dans le vestiaire pendant les heures de fermeture de l'aréna.
 - Si le groupe a l'exclusivité du Centre Arthur-J.-LeBlanc ou de l'UNIplex, il aura l'entière utilisation des vestiaires. Le groupe devra réserver et payer une heure de glace supplémentaire par surface afin de permettre aux membres du personnel de nettoyer les vestiaires. Le groupe peut déterminer l'utilisation des vestiaires y compris si un vestiaire est dédié ou non aux entraineurs. Le groupe pourra laisser ses équipements dans le vestiaire pendant les heures de fermeture de l'aréna.
 - Dans l'éventualité où il y a d'autres groupes qui ont des réservations pendant le tournoi, l'exclusivité des vestiaires ne pourra pas être accordée.

Bilinguisme

- Dieppe étant la plus grande ville francophone à l'extérieur du Québec, et ayant fait du français notre langue de travail, nous vous encourageons à incorporer le français dans vos annonces au micro et dans vos choix musicaux.

Service à la clientèle

- Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter notre équipe de réservations au 506.877.7989 ou à reservations@dieppe.ca



Merci encore de votre visite et de votre collaboration.
Amusez-vous bien!



Tournament Rules

Arthur-J.-LeBlanc Centre and the UNIplex



Hello and welcome to the Arthur-J.-LeBlanc Centre and the UNIplex, both of which are City of Dieppe facilities. We look forward to hosting your tournament and thank you for choosing us!

Parking

- Please park in designated areas only. Vehicles parked in prohibited areas will be towed at the owner's expense.
- A second parking lot is accessible from Notre-Dame Street and connects directly to the UNIplex via a paved trail.
- The CCNB Dieppe parking lot is available on Fridays after 5 p.m., and all day Saturday and Sunday.

Services

- Skate-sharpening machines are not allowed in our facilities, but skate-sharpening is available at the UNIplex. For hours, please visit our website.

Pets

- We love animals, but for the safety and comfort of all guests, no dogs are allowed on the premises, except for service dogs.

Consideration of others

- Air horns are not permitted.
- Please keep music to a reasonable volume during outdoor warm-ups.
- Athletes are asked not to use the UNIplex walking track to warm up. Teams can warm up on the second floor around the UNI ice surface.

Catering

- Group meals ordered for consumption at the UNIplex must be supplied by our catering service, Bistro Gaston, which offers a variety of delicious and convenient dishes.

Safety and orderliness

- Children 12 and under must wear protective headgear.
- Sticks, pucks and rings are only permitted on the ice.
- Children 14 and under must always be accompanied by an adult 15 or over on the walking track.





Dieppe





Locker rooms

- Each team will be assigned a locker room. Please check the screens at the facilities to find out which team is in which room.
- Locker rooms are available 60 minutes before the start of your rental period.
- Locker rooms must be vacated no later than 30 minutes after the end of your rental period.
- Locker rooms are for players only.
- For meetings, please reserve a meeting room. The City's pricing policy applies.
- Please leave the locker rooms clean and vacate them on time.
- Exclusive use of locker rooms is possible under certain conditions:
 - A group may request exclusive use of four (4) locker rooms if it's the only user of an ice surface for the duration of the event. However, the group must book and pay for an extra hour of ice time to allow staff to clean the rooms. No locker rooms will be provided for coaches. Groups may leave their equipment in their locker room when the arena is closed.
 - A group that has booked the entire Arthur-J.-LeBlanc Centre or the UNIplex is entitled to full use of all locker rooms. However, the group must book and pay for an extra hour of ice time per rink to allow staff to clean the locker rooms. Groups are allowed to determine how the rooms are used, including whether one should be set aside for coaches. Groups may leave their equipment in their locker room when the arena is closed.
 - If other groups have reservations during your tournament, it will not be possible to grant you exclusive use of the locker rooms.

Bilingualism

- Dieppe is the largest French-speaking city outside Quebec, and since having made French our working language, we encourage you to incorporate the French language in your announcements and musical choices.

Client services

- If you have questions, feel free to contact our reservations team at 506.877.7989 or reservations@dieppe.ca



Thank you again for your visit and cooperation.
Enjoy your stay!

